

Plan d'urgence de Marseille Provence Métropole pour la collecte des ordures ménagères

Marseille Provence Métropole met en place, ce matin et pendant une dizaine de jours, un plan d'urgence mobilisant tous les moyens humains et matériels à sa disposition pour permettre un retour à une situation normale le plus rapidement possible. Parmi les dispositions de ce plan d'urgence sanitaire :

- 3 ripeurs par benne (vs 2 en temps normal)
- augmentation des fréquences de collecte : jusqu'à 3 rotations par 24h (vs 1 habituellement), le matin, l'après-midi et la nuit
- 10 bennes à ordures ménagères supplémentaires, en complément des 5 habituelles
- maintien de 60 caissons (bennes de chantier) avec augmentation des rotations
- redéploiement sur la collecte des ordures ménagères des équipes et du matériel de collecte (+18 bennes par jour)
- 2 tractopelles et bennes entrepreneurs / 'bennes plateaux' (à partir de cet après-midi)
- bascule en collecte de jours de certains secteurs habituellement collectés la nuit.

De plus, dans le cadre des marchés publics 'voierie', la Communauté urbaine va louer du matériel supplémentaire pour accélérer la collecte (bennes à grappin).

Pendant toute la grève des agents de collecte des ordures ménagères, MPM avait mis en place un dispositif pour assurer un service minimum dans le centre ville et aux abords des écoles et hôpitaux. Ce dispositif a permis de collecter chaque jour de 60 à 80 tonnes sur les 750 tonnes habituellement collectées par la régie.

- caissons de capacité de 15 à 30 m³ (bennes de chantier) pour déposer les sacs d'ordures grises (ordures ménagères hors tri sélectif)
- plusieurs dizaines de petits engins de collecte circulent sur l'ensemble des arrondissements habituellement collectés par les agents du service public¹. Ils permettent de collecter entre 60 et 80 tonnes de déchets par jour.
- opérations tractopelle pour dégager les déchets accumulés sur la voie publique.
- cantonniers s'efforcent de compacter les sacs poubelles autour des conteneurs.

¹ Public : 1^{er}, partie du 2^e, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 arrondissements de Marseille